

INDEPENDENT
MEDIA ARTS
ALLIANCE
DES ARTS
MÉDIATIQUES
INDÉPENDANTS

Mémoire sur le rôle de la radiotélédiffusion publique au 21^e siècle

26 février 2007

Préparé par :
Jennifer Dorner
Directrice nationale, AAMI
et François-Xavier Tremblay,
Coordonnateur administratif, AAMI

Présenté au :
Greffier de comité
Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes
Courriel : chpc@parl.gc.ca

IMAA/AAMI 3995, rue Berri, Montréal (Québec- H2L 4H2
514-522-8240 dir@imaa.ca www.imaa.ca

Résumé

Recommandations de l'Alliance des arts médiatiques indépendants au Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes dans le cadre de son enquête sur le rôle de la radiotélédiffusion publique au 21^e siècle, une étude des divers services, y compris le caractère adéquat de la programmation régionale et l'étude des questions relatives aux nouveaux médias.

- *Le gouvernement fédéral devrait poursuivre le financement de la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation (SRC/CBC) pour qu'elle soit à même d'élaborer une programmation représentant de façon équitable **tous** les secteurs culturels et **toutes** les disciplines artistiques.*
- *Le gouvernement fédéral devrait ajouter des exigences explicites pour assurer que la SRC/CBC reflète les différences régionales dans sa programmation.*
- *Le gouvernement fédéral devrait investir dans la radiotélédiffusion publique des nouveaux médias en vue de faire progresser son mandat, qui est de refléter les diverses collectivités culturelles et autochtones, et de garantir l'accessibilité à chacune d'elles.*
- *Le gouvernement fédéral devrait augmenter le financement de la SRC/CBC pour appuyer l'archivage et la préservation des œuvres audiovisuelles et investir dans les nouveaux médias en vue de la diffusion de ces productions.*

Introduction

L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) est une association nationale représentant plus de 80 organisations indépendantes partout au Canada. Ces dernières regroupent des producteurs, des distributeurs et des diffuseurs de films, de vidéos et de nouveaux médias, qui servent plus de 12 000 artistes des arts médiatiques et travailleurs culturels indépendants. Les organisations membres sont réparties en 5 régions dans les 10 provinces, ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. En 2005, l'AAMI a fondé la National Indigenous Media Arts Coalition (NIMAC), un groupe composé d'artistes et d'organisations des arts médiatiques partout au pays.

Nous désirons remercier le Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes de nous donner l'occasion de présenter ce mémoire au nom de nos membres et des diverses collectivités que nous représentons.

Le mandat de la SRC/CBC

Tel que stipulé par la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, le mandat de la SRC/CBC énonce clairement l'objectif de proposer une programmation de qualité qui rejoint tous les Canadiens et reflète toutes les facettes de la culture canadienne. C'est pourquoi la SRC/CBC a un rôle important à jouer dans la production des histoires, des œuvres médiatique et de l'information sur la culture canadienne, ainsi que dans leur diffusion sur la scène internationale. Depuis 1991, la réalisation du mandat de SRC/CBC a connu différents degrés de succès dans chaque région et chaque secteur culturel.

Pour l'AAMI, la SRC/CBC occupe la position de principale institution de radiotélédiffusion culturelle pour la culture et les arts canadiens. En plus d'être la principale source de diffusion et de promotion pour nos événements et d'information sur nos activités, la SRC/CBC a également un autre rôle essentiel : favoriser la production et la présentation des œuvres médiatiques indépendantes. Par conséquent, la SRC/CBC est donc la clé du développement des auditoires et des marchés pour le secteur indépendant des arts médiatiques.

Les différences régionales et fondées sur le secteur

Selon son mandat, la SRC/CBC est tenue de « contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre ». On peut se demander jusqu'à quel point la SRC/CBC réussit à remplir cette partie de son mandat de façon uniforme au sein de chaque région et dans le cadre de chaque discipline artistique. Dans certaines régions, l'information et le soutien consacré par la SRC/CBC aux organisations et aux artistes indépendants des arts médiatiques sont adéquats alors que, dans d'autres régions, la société ne semble pas accorder assez de temps d'antenne ni contribuer activement au secteur indépendant des arts médiatiques.

Il est impératif de reconnaître les arts médiatiques indépendants comme une forme d'expression culturelle fondamentale. Un artiste des arts médiatiques indépendant choisit de travailler en dehors de l'industrie médiatique conventionnelle pour être à même d'exprimer la vraie réalité de nos diverses collectivités, de mettre en scène le paysage

éclectique de notre pays et de susciter des idées novatrices et créatrices s'alliant aux utilisations des nouvelles technologies. Les arts médiatiques constituent le langage audiovisuel de notre époque : les créateurs indépendants de ce secteur articulent l'expression de l'identité canadienne et aident à définir nos valeurs liées à la globalité, la diversité, la tolérance et au multiculturalisme.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit reconnaître le rôle crucial qu'il a à jouer dans le soutien à la radiotélédiffusion au Canada. L'AAMI recommande que le gouvernement fédéral poursuive le financement de la SRC/CBC pour qu'elle soit à même d'élaborer une programmation représentant de façon équitable **tous** les secteurs culturels et **toutes** les disciplines artistiques. L'AAMI recommande également que le gouvernement fédéral ajoute des exigences explicites pour assurer que la SRC/CBC reflète les différences régionales dans sa programmation.

La jeunesse et les formes d'art émergentes

Les arts médiatiques connaissent une croissance extraordinaire : de plus en plus d'artistes travaillent dans le cinéma, la vidéo et les nouveaux médias, et ils influent ainsi sur l'évolution de la création et l'innovation artistique au 21^e siècle. Un tel impact résulte de l'omniprésence dans notre culture des médias en tant que forme d'expression audiovisuelle.

Pour les jeunes du Canada, leur expérience approfondie de la télévision, d'Internet, de la vidéo, du cinéma et d'autres nouvelles technologies s'acquiert bien avant celle de la plupart des autres genres de communication visuelle ou de production artistique. En raison de cette « nouvelle » réalité, beaucoup d'artistes émergents choisissent les arts médiatiques comme mode dynamique d'expression créatrice.

Des émissions telles que *ZeD TV* et *Socket*, diffusées par la radio de la CBC, présentent de jeunes créateurs canadiens et renseignent les auditeurs sur les tendances actuelles et les préoccupations esthétiques des artistes émergents. Ces émissions ont non seulement catalysé le développement de nouveaux auditoires, mais elles ont aussi créé un forum de discussions fertiles sur l'art contemporain. Malheureusement, ces deux émissions ont toutes deux été annulées. L'habitude qu'a prise la SRC/CBC de retirer de l'horaire les émissions sur l'art en période de difficultés budgétaires n'est pas porteuse. C'est pour cette raison que l'AAMI presse le gouvernement fédéral de reconnaître les avantages à long terme du financement des émissions appuyant la création médiatique indépendante sur les réseaux publics.

Ce genre d'émissions soutient les artistes en les faisant connaître et en leur procurant des gains financiers directs. Les artistes canadiens bénéficient de ces initiatives de programmation, qui leur versent des droits d'auteur sur la musique à contenu canadien ou leur achètent des téléséries dramatiques ou des documentaires. L'AAMI est convaincue que les artistes doivent recevoir une rémunération pour leur travail et souhaite que toute forme de programmation, ayant recours aux nouveaux médias ou à la radiotélédiffusion, applique ce principe.

L'auditoire : les régions et la langue

L'AAMI recommande aussi que la SRC/CBC mette l'accent sur une démarche

d'information active ciblant la création et les événements locaux qui mettent en valeur le travail des artistes émergents ainsi que des artistes plus reconnus. La SRC/CBC peut aider considérablement à faire connaître les artistes émergents, les artistes de divers contextes culturels et les artistes autochtones. Le rehaussement de la sensibilisation et de l'appréciation du public envers les œuvres de ces artistes contribuera à développer un sentiment d'appartenance à la collectivité, en plus de lancer et d'aider la carrière de ces créateurs.

Beaucoup d'organisations et d'artistes membres de l'AAMI travaillant dans ces centres bénéficient d'un financement du Conseil des Arts du Canada. La croissance des auditoriums et l'augmentation de la sensibilisation et de l'appréciation envers les arts constitue un objectif clé pour tous les secteurs au sein du Conseil. Il en va de même pour le secteur du cinéma. L'un des principaux objectifs de la politique « Du scénario à l'écran » était de faire croître la taille des auditoriums et d'augmenter de 5 p. cent les recettes globales provenant des entrées au cinéma. Le gouvernement du Canada doit reconnaître l'importance du rôle de la SRC/CBC dans l'atteinte et le développement de nouveaux auditoriums.

La SRC/CBC a les capacités pour susciter de l'intérêt envers les arts, offrir des productions canadiennes indépendantes et diffuser de l'information et des présentations sur le contexte entourant les expositions, les visionnements et les festivals. Autrement dit, la radiotélédiffusion publique a un rôle crucial à jouer en vue de jeter des ponts entre les artistes et le public.

La SRC/CBC s'emploie à « être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue, et chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais ».

Les installations disponibles pour le sous-titrage, le sous-titrage codé pour les malentendants et les autres sortes de doublage requièrent plus de moyens. En outre, tous les Canadiens doivent avoir accès aux films. Par exemple, la majorité des films produits au Québec ne sont pas distribués à l'extérieur de la province, parce qu'ils n'ont pas droit à un programme de sous-titrage. Enfin, il n'y a pratiquement que les films commerciaux américains qui sont dotés de sous-titres codés pour les malentendants. Le gouvernement doit donc s'engager à augmenter le financement de la SRC/CBC, de l'ONF, du Conseil des Arts et de Téléfilm Canada pour favoriser le rapprochement des deux solitudes au Canada.

Les collectivités culturelles et autochtones

Dans certaines régions, la SRC/CBC a été très proactive pour collaborer avec les collectivités autochtones et diversifiées, par le biais de la formation et du perfectionnement, des commandites, des publicités, des programmes conjoints et du site Web de la SRC/CBC. Par exemple, la SRC/CBC collabore activement avec la collectivité des Autochtones du Manitoba.

Ainsi, *First Stories* découle du nouveau Aboriginal Filmmaker's Program, présenté par l'Office national du Film, SRC/CBC Manitoba, MANITOBA FILM & SOUND et Téléfilm Canada. Lancée en mars 2005, *First Stories* a donné à 15 cinéastes autochtones

émergents des quatre coins de la province la possibilité de suivre des ateliers pratiques sur le documentaire animés par des professionnels chevronnés. Cette émission de la CBC a présenté par la suite le travail de trois de ces cinéastes autochtones.

Un autre exemple est celui de *Mix Flicks*, une émission incluant des courts-métrages qui interpellent et ont été réalisés par des cinéastes « pseudo-guérilleros » provenant de différents milieux culturels. Ces films divers présentaient nombre d'histoires intéressantes. Ils ont été diffusés par la CBC, et certains d'entre eux ont été visionnés à l'occasion de la Journée du multiculturalisme au Manitoba en 2006.

De plus, la SRC/CBC commandite des événements et des festivals qui mettent l'accent sur la diversité culturelle, notamment le *Winnipeg Aboriginal Film Festival*. Le gouvernement fédéral doit reconnaître la valeur au sein des collectivités de ces festivals qui existent en partie grâce au financement public.

Il est nécessaire de favoriser, d'accroître et de renforcer ce genre de programmes dans toutes les régions du Canada. Le gouvernement fédéral doit investir dans des programmes qui appuient la production et la diffusion de la programmation autochtone et procure une accessibilité à tous les Canadiens. Le portail Web autochtone de la SRC/CBC constitue un autre moyen d'augmenter la visibilité de ces questions et histoires auprès d'un auditoire canadien plus étendu.

La SRC/CBC a le mandat de « contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre » en plus de « refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada ». Il faudrait donc mettre plus l'accent sur les besoins particuliers des collectivités autochtones du Canada et, surtout, consulter ces dernières dans ce processus.

Archivage, préservation et diffusion

La préservation et l'archivage des films, vidéos et œuvres des nouveaux médias est l'une des préoccupations majeures de toutes les organisations d'arts médiatiques. Un peu partout au pays, des centres d'arts médiatiques abritent des milliers d'œuvres importantes qui reflètent l'histoire des arts médiatiques au Canada.

Les collections d'œuvres sonores, audiovisuelles et cinématographiques renferment le travail expérimental, narratif et documentaire des artistes : des enregistrements bruts ou montés d'événements, de processus et de sites, des documents historiques et culturels, des expériences d'ateliers, des projets commandités, des compilations de productions locales, des bandes déposées par des artistes de passage, ainsi que des programmes compilés.

Étant donné les problèmes actuels des centres d'arts médiatiques en matière de financement, leurs collections ne sont pas archivées et entreposées dans des conditions idéales. Il n'existe que très peu de sources de financement disponibles à ces fins. Nous devons donc commencer à réfléchir sérieusement aux façons dont nous allons préserver et entreposer ces nouvelles formes d'expression artistique et les rendre accessibles au public, ainsi que de tenter l'élaboration d'un système pour accueillir les nouvelles œuvres.

En outre, les travaux culturels des Autochtones du Canada ont grand besoin d'être préservés. L'anéantissement des connaissances traditionnelles et du patrimoine culturel de la collectivité autochtone des arts médiatiques serait une grande perte pour la Canada et l'humanité. La culture autochtone constitue le fondement de l'identité canadienne. Les

enregistrements visuels de notre pays sont réalisés sur divers supports (bandes vidéo, bobines de film et autres formats de nouveaux médias) qui doivent être entretenus.

La préservation de cette ressource est devenue un problème urgent. Si cette question n'est pas réglée bientôt, nous risquons de perdre ce patrimoine audiovisuel à tout jamais. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement fédéral d'augmenter son soutien à la SRC/CBC, explicitement en vue d'élargir le processus de préservation, d'archivage, de catalogage et d'entretien des collections canadiennes d'arts médiatiques ainsi que d'investir dans les nouveaux médias pour les rendre accessibles à tous les Canadiens.

Les nouveaux médias et le rôle de la radiotélédiffusion publique

Nous pouvons cerner au moins deux manières par lesquelles l'émergence des nouveaux médias influe sur la façon dont la SRC/CBC s'acquitte de son mandat. D'une part, elle entraîne la société de radiotélédiffusion publique dans un milieu ayant des limites différentes de celles régissant le secteur de la radio et de la télévision, qui sont appliquées par le CRTC. D'autre part, la prévalence des nouveaux médias modifie pour les citoyens l'accès au contenu canadien par l'entremise de nouvelles plateformes.

En effet, un nouvel environnement de marché est créé grâce à la diffusion par satellite, sur Internet et mobile (téléphone cellulaire, PDA). Cela a permis aux radiodiffuseurs privés de disséminer ces nouvelles pratiques, dans lesquelles l'augmentation de la demande et la gamme des options l'emportent sur la programmation « de qualité ». Par conséquent, il y a risque qu'un déplacement vers un milieu de nouveaux médias moins régulé mette en péril les capacités de la SRC/CBC à remplir son mandat. Le financement des initiatives de nouveaux médias incombera donc au gouvernement fédéral pour garantir une forte représentation du contenu canadien dans ces formats émergents.

Il faudrait aussi prendre en compte la question de l'accessibilité. Un ensemble de technologies plus diversifié et touchant un public plus vaste sera avantageux pour les Canadiens. Les réseaux de communication par satellite et les appareils d'accès portables sont des outils qui contribueront à jeter des ponts entre les collectivités du nord (spécialement celles des Autochtones) et les régions du sud plus peuplées. Les nouveaux formats offrent à la SRC/CBC des possibilités de faire progresser son mandat.

Néanmoins, quelles que soient les plateformes choisies, il sera important de garantir que le contenu produit et disséminé par les radiodiffuseurs publics soit offert partout au Canada et, surtout, aux Canadiens de tous les milieux socioéconomiques. Plus de 50 ans après l'introduction de la télévision par câble au Canada et longtemps après son expansion massive dans les années 1980, un facteur clé du succès de la SRC/CBC a été son accessibilité par l'intermédiaire de la radiodiffusion conventionnelle. Le gouvernement fédéral doit donc étudier des façons d'assurer des moyens d'accès et d'utilisation pour tous les Canadiens.

Le service offert sur Internet par la SRC/CBC jouera un rôle déterminant sur sa capacité à se tailler une bonne place dans l'environnement médiatique du 21^e siècle. Le financement du gouvernement a permis à la SRC/CBC d'établir une forte présence sur Internet et il doit être maintenu pour garantir que la société puisse se tenir à jour relativement aux tendances et plateformes actuelles, comme les systèmes de rétroaction des utilisateurs, les blogs, les applications multimédias, les nouvelles alertes personnalisables, les balados,

les services mobiles et PDA, et les fils de syndication. Ces outils permettront aux radiodiffuseurs publics de cibler les auditoires sur une base régionale, culturelle, ethnique ou linguistique, et aideront à développer une conscience et une identité nationales à l'image de notre société diversifiée.

Tel que mentionné précédemment, le secteur indépendant des arts médiatiques applaudit des initiatives telles que l'émission *ZeD TV* de la CBC, qui a débuté en 2002 et a malheureusement été « retirée des ondes » en 2006. *ZeD TV*, qualifiée de « télévision de source ouverte », proposait une série de nouvelles idées gravitant autour de l'interactivité avec l'utilisateur et la programmation par créneau. Pour le secteur indépendant des arts médiatiques, *ZeD TV* offrait une plateforme pour présenter une section cruciale de la culture canadienne, qui est presque entièrement absente de la programmation radiophonique et télévisuelle conventionnelle. D'autres programmes maintiennent les balados et la diffusion en flux des sites Web, qui doivent continuer d'être développés et offerts en ligne. Non seulement ces initiatives rejoignent-elles de nouveaux auditoires au Canada, mais elles diffusent aussi le contenu canadien à l'échelle mondiale.

Le Canada est l'un des pays les plus avancés sur le plan technologique, et nous avons la possibilité d'être des chefs de file de la révolution médiatique numérique : cela bénéficierait aux artistes indépendants des arts médiatiques, permettant de concrétiser de nombreux nouveaux modèles de production et de mise en marché.

Enfin, nous espérons venir présenter notre point de vue devant le Comité et d'y ajouter des renseignements supplémentaires pour appuyer nos recommandations.

Nous vous remercions de nous en donner l'occasion.

FIN